

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du grand débat national, proposé par le gouvernement suite au mouvement des « gilets jaunes » des concertations locales peuvent être initiées par les Maires

C'est pourquoi, je souhaite mettre à la disposition de tous les citoyens des registres de doléances afin qu'ils puissent s'exprimer librement dans le respect du débat public.

Ainsi un registre est dédié à chacun des thèmes suivants :

- Transition écologique
- Fiscalité
- Démocratie et citoyenneté
- Organisation de l'Etat et des services publics

Ces cahiers sont accessibles dans les locaux de la Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Afin de favoriser un débat serein et constructif, je souhaite que chaque remarque écrite soit nominative. De fait, chaque citoyen doit inscrire son nom et son adresse suite à ses observations ou propositions. A défaut, les doléances ne pourront être prises en compte.

Par le biais des canaux d'information habituels, je rendrai compte à l'ensemble de la population de la synthèse de l'expression citoyenne. Cette synthèse sera également transmise à la Préfecture de l'Hérault et à notre député de circonscription.

Je remercie tous les cournonterralais qui contribueront à cette réflexion sociétale.

Le Maire

Thierry Breysse

